

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **jeudi 14 avril 2016**

Date de la convocation : 08/04/2016

Membres : tous les membres sauf Mesdames BOEGLI et BOURGON excusées et

Monsieur GREMERET excusé.

Mme BOEGLI a donné procuration à M.FRIED, Mme BOURGON à Mme MONNOT

et M.GREMERET à Mme MOUGEY.

1) Le conseil examine le compte administratif 2015 qui s'établit comme suit :  
FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	359 039.06€
RECETTES	405 519.52€
excédent de clôture	46 480.46€

INVESTISSEMENT :

DEPENSES	236 856.62€
RECETTES	374 768.40€
excédent de clôture	137 911.78€

Avec la reprise des résultats antérieurs, nous obtenons un résultat positif global de 276 020.87€. Avec 11 voix Pour, hors de la présence de M.Le Maire, ce compte a été approuvé.

2) Le budget primitif équilibré comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES	492 963.09€
INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES	393 635.81€

Avec 12 voix POUR, il est approuvé.

3) Même chose pour le compte administratif du C.C.A.S. avec

FONCTIONNEMENT DEPENSES	2 706.00€
RECETTES	3 066.00€
excédent de clôture	360.00€

Avec la reprise des résultats antérieurs, nous obtenons un résultat positif global de 3 880.00€. Avec 5 voix POUR, hors de la présence de M.Le Maire, ce compte est voté.

Le budget primitif équilibré comme suit :

FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES	6 636.00€
-------------------------------------	-----------

Avec 6 voix POUR, il est approuvé.

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **jeudi 14 avril 2016**

4) Aujourd'hui devant les obligations liées à l'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, mais aussi, devant la vétusté de nos équipements scolaires, les trois communes ont entamé une nouvelle réflexion sur la construction d'une école commune. Pour cela, à l'unanimité, les élus sont favorables à ce projet et sollicitent l'attribution des fonds de concours de Pays Montbéliard Agglomération.

5) Depuis la fermeture de la clinique de Montbéliard en octobre 2015, notre territoire qui compte plus de 220 000 Habitants est privé d'une offre de soins.

Avec le transfert de l'hôpital vers le nouveau site de Trévenans, le risque d'un déséquilibre fâcheux pour notre population existe réellement.

Avec 1 abstention et 14 voix POUR, les élus soutiennent la motion proposée par les instances de PMA.

6) Considérant la dangerosité du trafic rue de l'Ecluse générée par une vitesse excessive de circulation, il est décidé d'interrompre le trafic à mi-distance par la pose de deux panneaux STOP, à hauteur de la première intersection de la rue du Canton ( Vote : 1 abstention, 14 POUR )

7) Considérant les dégradations occasionnées sur un secteur protégé par une fréquentation humaine très importante surtout en période estivale entraînant une insécurité des utilisateurs mais aussi du bétail en pâture ( tessons de bouteilles....), il est décidé en concertation avec les services concernés, la pose d'une barrière. ( Vote : 7 pour Contre 6 ).

### DIVERS :

- M.le Maire remercie : les élus, les bénévoles qui apportent leur soutien dans les manifestations :

M.LECONTE pour la décoration printanière de la mairie.

- un accord a été trouvé avec M.ROUHIER qui prend l'engagement de réparer la balustrade du temple, la réfection des portes de la fontaine du tertre et enfin de redresser les barres tordues à la fontaine rue de Brognard.

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU **jeudi 14 avril 2016**

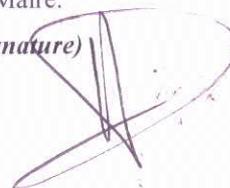
Vu pour être affiché le jeudi 21 avril 2016, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A ALLENJOIE, le jeudi 21 avril 2016

*(Sceau de la mairie)*

Le Maire.

*(Signature)*

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the text "(Signature)".